

COMPTE-RENDU du 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à 19h30, le conseil municipal de Campagnac, légalement convoqué, s'est réuni au sein de l'ancienne salle du conseil communautaire à Campagnac, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents (10) : MM. Jean-Michel LADET, Jean-Marie PUEL, Philippe DAUNAS, Francis MAJOREL, Mme Alexandra VISIER, M. Jean-Claude NESPOULOUS, Mme Mélanie CALMELS, M. Grégory BADOUC, Mmes Isabelle CROUZET et Eliane LABEAUME

Etaient absents (1) : M. Sébastien BOUSSAC

Absents excusés (0) : -

Pouvoirs (0) : -

* * *

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 10 JUILLET 2020

- **Adoption du compte-rendu antérieur ;**
- **Election des délégués municipaux aux élections sénatoriales ;**
- **Adoption des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2019 et affectations de résultats ;**
- **Adoption des budgets primitifs de l'exercice 2020 ;**
- **Questions diverses.**

* * *

ADOPTION DU CR ANTERIEUR

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES MUNICIPAUX AUX DIVERS ORGANISMES RESTANTS A COMPOSER

Désignation de Philippe DAUNAS auprès d'AVEYRON CULTURE.

Désignation de JM LADET auprès d'AVEYRON INGENIERIE.

ELECTION DES DELEGUES MUNICIPAUX AUX ELECTIONS SENATORIALES

M. JM LADET se porte candidat pour être délégué titulaire.

Trois délégués suppléants sont proposés au vote : M. Philippe DAUNAS, Mme Eliane LABEAUME et M. JC NESPOULOUS.

L'assemblée procède au vote puis au dépouillement. Le secrétaire de séance inscrit les éléments au PV à remettre à la Préfecture le lendemain matin.

M. LADET

obtient 10 voix pour sa candidature.

M. LADET est élu délégué titulaire.

M. DAUNAS

obtient 10 voix pour sa candidature.

Mme LABEAUME

obtient 10 voix pour sa candidature.

M. NESPOULOUS

obtient 10 voix pour sa candidature.

M. DAUNAS, Mme LABEAUME et M. NESPOULOUS sont élus délégués suppléants.

Le secrétaire de séance inscrit les éléments au PV à remettre à la Préfecture le lendemain matin.

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2019 ET AFFECTATIONS DE RESULTATS

L'ensemble des comptes administratifs pour l'année 2019 sont adoptés selon les détails présentés. Ces comptes doivent faire l'objet d'une délibération en formalisant les lignes.

Une explication est donnée quant aux mécanismes permettant l'affectation des résultats de l'année passée sur l'exercice 2020.

VOTE à l'unanimité et pour l'ensemble des 4 budgets présentés :

- BUDGET GENERAL
- BIENS DE SECTION
- LOTISSEMENT le DEVEZ
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il en est fait de même pour les budgets primitifs.

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

L'ensemble des comptes administratifs pour l'année 2019 sont adoptés selon les détails présentés. Ces comptes doivent faire l'objet d'une délibération en formalisant les lignes.

Une explication est donnée quant aux mécanismes permettant l'affectation des résultats de l'année passée sur l'exercice 2020.

VOTE à l'unanimité et pour l'ensemble des 4 budgets présentés :

- BUDGET GENERAL
- BIENS DE SECTION
- LOTISSEMENT le DEVEZ
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

QUESTIONS DIVERSES

- ♦ M. Francis MAJOREL demande à ce que la liste des commissions municipales et leur composition soient communiquées à l'ensemble des membres.
- ♦ M. le Maire indique que cette liste, une fois mise à jour, sera communiquée par mail aux membres du conseil municipal.
- ♦ Relativement à la commission des chemins, elle sera (notamment) composée de M. Francis MAJOREL, M. Grégory BADO, M. J-C NESPOULOUS, Mme Isabelle CROUZET et M. Michel CROIZIER (qui en a formulé la demande par écrit).
- ♦ L'assainissement collectif : il serait nécessaire de revoir le montant des redevances. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- ♦ La maison GREGOIRE est à vendre, tout comme la maison « MAJOREL ». Il s'agirait de réfléchir à un projet sur ce quartier.
- ♦ 03/08 : poursuite des travaux par M. PIAU sur les lasures de l'école primaire.
- ♦ M. Francis MAJOREL pose la question quant à la mise en œuvre d'un calendrier partagé. Ainsi que la question d'une prime COVID aux personnels de la mairie ayant été en « contact de personnes ».

La séance est levée à 23h05.

SIGNATURES

M. J-M LADET	Mme Eliane LABEAUME
M. Jean-Marie PUEL	M. Philippe DAUNAS
Mme Isabelle CROUZET	M. Francis MAJOREL
Mme Alexandra VISIER	M. Jean-Claude NESPOULOUS
Mme Mélanie CALMELS	M. Grégory BADO
	